

Ecole maternelle La Fruitière
Avenue Yann Rouillet - MOUGON
79370 AIGONDIGNE
Tél : 05 49 05 98 09
Site de l'école : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/mougon-ecoles/ce.0790142A@ac-poitiers.fr>

Ecole élémentaire Jean Migault
Rue René Gaillard – MOUGON
79370 AIGONDIGNE
Tél : 05 49 05 98 27

Ecole labellisée

**PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE
ECOLE JEAN MIGAULT
3 NOVEMBRE 2020**



Personnes présentes en visioconférence :

- Mme PRINTEMPS Charlotte, directrice et enseignante
- M. DUBUISSON Philippe, enseignant
- Mme FOURNIER Fabienne, enseignante
- Mme MUZEAU Diane, enseignante
- Mme BIGARD Aurélia, enseignante
- Mme BARAND Nadège, enseignante
- M. BARBAREAU Freddy, enseignant
- M. GALLARD Stéphane, enseignant
- Mme DENIS Charline, enseignante
- Mme TOUSSAINT Manon, enseignante
- M. MALATESTA Thierry, Responsable des Affaires Scolaires-Enfance
- Mme BIRAUD Vanessa, élue d'Aigondigné
- M. TIFFON Laurent, DDEN
- M. MARTINEAU Yann, parent élu
- M. BOUFFARD Jonathan, parent élu
- Mme LE MOIGNE Angélique, parent élu
- Mme BONNEAU (WIMMER) Emilie, parent élu
- M. NGUYEN Baptiste, parent élu
- Mme LEON Tatiana, parent élu
- Mme FORENS Julie, parent élu
- Mme FOULON Caroline, parent élu
- M. HURTAUD Nicolas, parent élu
- M. LABORDE Olivier, parent élu
- Mme DE GERARD Anne-Sophie, parent élu
- M. ROBERT Sébastien, parent élu

Personnes excusées :

- Mme LAMBIN, Inspectrice de l'Education Nationale
- Mme VIRY-TROGER Isabelle enseignante à temps partiel
- Mme BLEYAERT-ROULLET Blandine, enseignante rattachée l'école, à temps partiel
- Mme ROUXEL Patricia, maire d'AIGONDIGNE
- Mme THIBAUT Evelyne, maire adjointe d'AIGONDIGNE
- M. BILLARD Frédéric, parent élu

Après une présentation rapide de tous les membres siégeant au conseil d'école, la directrice Mme PRINTEMPS a procédé à la lecture de l'ordre du jour :

- I. Installation du Conseil d'école** : composition, rôle et point sur les élections des représentants des parents d'élèves
- II. Le règlement Intérieur de l'Ecole** : modification, ajout, approbation

- III. **Les instances de liaison** : conseil école/collège, projets passerelle : liaison GS/CP, Sur le chemin de l'école
- IV. **Le Projet d'Ecole et les différentes actions menées** : présentation des fiches actions et des différents projets pédagogique, budget prévisionnel.
- V. **PIAL MELLE 1** : Présentation du Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé
- VI. **Gestion de la crise COVID19**
- VII. **Le Cadre de Vie** : point sur les effectifs, travaux demandés à la mairie
- VIII. **Sécurité** : exercices incendie et PPMS
- IX. **La vie scolaire** : TAP, Restaurant Scolaire, Organisation des APC, Relations parents enseignants
- X. **Divers** : élections des délégués élèves, remerciements APE et mairie

I. **Installation du Conseil d'école** : composition, rôle et point sur les élections des représentants des parents d'élèves

A. **Composition du conseil d'école.**

Mme PRINTEMPS a ensuite rappelé la composition et le rôle du Conseil d'école.

Le Conseil d'école est donc composé de :

- Le directeur de l'école
- Le maire et le conseiller municipal chargé des affaires scolaires
- Les enseignants de l'école
- Les représentants des parents d'élèves
- Le Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN)
- L'Inspecteur de l'Education nationale (membre de droit)
- Les membres du RASED, les infirmières et les médecins scolaires, les ATSEM... peuvent être invités

Le Conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les 15 jours suivant la proclamation des résultats des élections, sur ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du Conseil. Il peut également être réuni à la demande du directeur d'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

B. **Rôle et point sur les élections des représentants des parents d'élèves**

Les élections se sont déroulées le vendredi 9 octobre. Le vote s'est fait uniquement par correspondance.

Le taux de participation était de 45,54%. Il y avait 148 votants sur 325 inscrits

Le nombre de bulletins blancs ou nuls était de 11 et le nombre de suffrages exprimés était de 137.

Les parents d'élèves doivent faire connaître au directeur de l'école (7 jours avant le Conseil), les questions diverses qu'ils souhaitent aborder. De plus, des représentants des parents « suppléants » peuvent être présents au Conseil d'école mais seuls les Représentants « titulaires » peuvent voter ou exprimer leur avis. Si un représentant « titulaire » est absent, c'est le premier « suppléant » qui le remplace, et ainsi de suite...

La directrice a rappelé le nom de tous les parents élus titulaires : M. BOUFFARD Jonathan, Mme BONNEAU Emilie, M. MARTINEAU Yann, Mme LEMOIGNE Angélique, Mme FORENS Julie, Mme FOULON Caroline, Mme LEON Tatiana, Mme DE GERARD Anne-Sophie, M. NGUYEN Baptiste, M. ROBERT Sébastien, ainsi que des parents suppléants : M. HURTAUD Nicolas, M. LABORDE Olivier, M. BILLARD Frédéric.

II. **Le règlement Intérieur de l'Ecole** : modification, ajout, approbation

La directrice a procédé à la lecture de l'ajout du règlement intérieur (5/19). Chaque membre invité avait été destinataire par mail du règlement intérieur. Les membres ont procédé au vote. Le règlement a été élu à l'unanimité. Le règlement intérieur 2020-2021 est joint en annexe.

III. Les instances de liaison : conseil école/collège, projets passerelle : liaison GS/CP, Sur le chemin de l'école

A. Le conseil école / collège

La directrice Mme PRINTEMPS a présenté l'ordre du jour de ce premier conseil école / collège :

- 1/ Installation du CEC
- 2/ Situation sanitaire dans les établissements
- 3/ Bilan de rentrée des élèves de 6èmes
- 4/ Résultats des évaluations nationales de 6èmes
- 5/ Définition du programme d'actions de l'année et calendrier
- 6/ Outil d'échanges entre les enseignants à l'intérieur du cycle 3
- 7/ Questions diverses

Le conseil école / collège se réunit deux fois dans l'année. Lors de ce premier conseil école / collège, M. BARBAREAU, enseignant des CM2 était présent. Il est copiloté par Mme LAMBIN, Inspectrice de l'Education Nationale et Mme AUDE, principale du collège de Celles sur Belle.

La directrice a fait un petit résumé du procès-verbal du Conseil Ecole Collège et notamment un point sur les évaluations nationales de 6^{ème} et sur les projets de liaison CM2 et 6^{ème} : Voyage autour du monde, projet Ecorce avec une classe de Prahecq, concours de calcul mental, défi sciences, cycle d'escrime et course d'orientation.

B. Le projet passerelle : la liaison GS / CP / CE1

Cette liaison a lieu à deux reprises dans l'année, une fois en mars et une fois en mai, pendant trois semaines. Cette année, la liaison concernera trois niveaux : les GS, les CP et les CE1. Les effectifs de GS, CP, CE1 seront répartis en quatre groupes. Chaque groupe mange dans la cantine où il était le matin. Cette passerelle se déroule de 10h30 à 12h. Un conseil des maitres le 2 février permettra de mettre en place ce projet de passerelle.

C. Le projet passerelle : Sur le chemin de l'école

Ce projet a plusieurs objectifs principaux :

- Faciliter la première scolarisation des enfants de 18 à 36 mois.
- Renforcer la transition vers le *devenir élève* attendu chez les élèves de l'école maternelle, particulièrement les plus jeunes d'entre eux.
- Permettre aux enseignants, aux parents, aux assistantes maternelles, aux intervenants des structures petite enfance de s'impliquer dans une démarche de coéducation en échangeant autour de problématiques partagées.

Il a aussi plusieurs objectifs spécifiques :

- Pour les enfants : Vivre une première scolarisation comme enfant de 18 à 36 mois :
- Pour les élèves : Construire le *devenir élève*
- Pour les adultes : Communiquer d'une structure d'accueil à une autre (familles, assistantes maternelles, crèches, école) pour mieux éduquer. Plus spécifiquement pour les professionnels de la petite enfance et de l'école partager sa culture professionnelle, échanger, construire de nouveaux outils.

A l'heure actuelle et en tenant compte des mesures sanitaires, les écoles autour du RAM de Celles sur Belle ont décidé d'attendre la période 5 pour proposer des dates et voir quel projet d'accueil pouvait être proposé aux futurs PS et à leurs familles.

IV. **Le Projet d'École et les différentes actions menées** : *présentation des fiches actions et des différents projets pédagogiques, budget prévisionnel.*

A. **Présentation des fiches actions**

La directrice a procédé à la lecture des différents intitulés des fiches actions.

Elles sont au nombre de 11 pour l'Ambition 1 :

- *Ecoute et compréhension fine*
- *Enrichissement et appropriation de la langue orale*
- *Mettre en place des outils de cycle et se les approprier*
- *Poursuivre les liaisons inter-cycles et améliorer les liaisons inter-degrés*
- *Calcul mental*
- *Calcul en ligne et calcul posé en colonne*
- *Calcul mental et calcul en ligne*
- *Production d'écrits*
- *Réinvestissement des connaissances en calculs et résolution de problèmes*
- *Territoire de chansons partagées*
- *Sensibiliser les élèves au Développement Durable*

Elles sont au nombre de 5 pour l'Ambition 2 :

- *Assurer un climat scolaire serein dans la classe, dans l'école*
- *Mise en place du parcours citoyen*
- *Travail sur l'égalité des droits des filles et des garçons*
- *Rédaction systématique des PPRE*
- *Poursuivre l'ouverture culturelle*

Elles sont au nombre de 2 pour l'Ambition 3 :

- *Réalisation d'un trombinoscope*
- *Délégués de classe*

B. **Présentation des différents projets pédagogiques**

La directrice a ensuite présenté les différents projets pédagogiques de l'année qui s'orientent vers des domaines différents :

Le premier projet présenté est lié à **l'Éducation au Développement Durable (EDD)** avec différentes actions réalisées ou déjà envisagées.

L'école élémentaire a participé à l'action « Nettoyons la nature » le 23 et le 30 septembre. Les élèves ont ramassé les déchets puis trié ces déchets. L'APE organise aussi à trois reprises dans l'année une collecte de papiers. La première collecte aurait eu lieu le week-end du 20 novembre, mais cela a été refusé par la Communauté du Mellois en Poitou.

L'école participe à plusieurs collectes :

- Collecte des piles usagées pour Piles solidaires pour soutenir la mission d'Electriciens sans frontières (ESF) dans le village d'Almarina à Madagascar (amener l'électricité et l'eau potable dans le village d'Almarina).
- Collecte de cartouches et toners d'imprimante avec LVL pour l'association Enfance et Partage (action de prévention, de soutien pour les enfants victimes de violences ou de conflits).

- Collecte de petits matériels scolaires (terracycle).

Le deuxième projet est axé sur l'**USEP** : 8 classes participantes. Quatre classes (GS/CP, CP, CE1 et CE2) ont participé à la journée nationale du sport à l'école, le mercredi 23 septembre. Les élèves ont été répartis sur les deux sites.

Plusieurs classes souhaitent reconduire le projet de la Semaine Olympique début février.

La classe des MS GS de Mme VIRY-TROGER participera à la maternelle entre en jeu, à une Rencontre inter-classe avec Mme Emmanuelle GAZEAU de Fressines, au Printemps des maternelles et à Fête des petits

La classe des GS/CP de Mme MURZEAU, la classe des CP de Mme BIGARD, la classe des CE1 de Mme PRINTEMPS et Mme BLEYAERT-ROULLET et la classe des CE2 de M. GALLARD se sont inscrits au P'tit tour USEP, à la Course longue et à l'USEP'athlon

La classe des CE2/CM1 de Mme DENIS, la classe des CM1 de Mme BARAND et la classe des CM2 de M. BARBAREAU participeront à la Course longue et à l'Escrime.

Ces projets ne seront possibles que si les mesures sanitaires le permettent.

Le troisième projet présenté est la **natation et le kayak**. L'activité « voile/kayak/canoë » a débuté le 22 septembre et s'est terminée le 16 novembre (6 séances réparties sur 3 journées), pour tous les CM1 et tous les CM2. En ce qui concerne la natation, la priorité a été donnée aux classes de CP : Les CP auront 7 séances de natation à Aqua'Melle. La classe de Mme BIGARD ira à la piscine du 4 décembre au 5 février et celle de Mme MURZEAU du 22 février au 9 avril.

La directrice Mme PRINTEMPS a ensuite présenté les différents projets autour de la **CUMAV et des Sciences**. Cinq classes sont inscrites au projet chorale : les classes de GS/CP, CP, CE1, CE2 et CE2/CM1. Mme MURZEAU a réservé les B-Bot. L'école élémentaire a réservé des mallettes « littérature » sur le thème du développement durable et du handicap (période 3 et 4).

La classe de CM1 participera à un projet science avec des étudiants de Poitiers. La classe de CM2 s'est inscrit au défi science, à la semaine des sciences, et à l'ECORCE avec le collège de Prahecq.

L'école a aussi réservé courant mars ou avril une **exposition de la MAIF sur les dangers domestiques : « Prudent contre les accidents »**. Cette exposition sera numérique.

Les pompiers interviendront en période 5 pour les classes de CE2/CM1, CM1 et CM2 afin de préparer les compétences « Apprendre à porter secours ».

Les 5 classes du site maternelle participent au projet **Ecole et cinéma pour les maternelles**. Elles iront voir 2 ou 3 projections au Méliès si les conditions sanitaires le permettent. Une première projection avait été envisagée pour le mois de novembre.

Cette année, **la classe découverte à Lathus pour les CP et la classe de neige des CM ne pourront pas être proposées aux élèves**, étant donné les mesures sanitaires et l'évolution du virus sur le territoire français. Ces classes auraient dû partir en janvier.

L'APE a fait intervenir Mme DECORCE qui a proposé un **atelier sur le sommeil**. Les enseignants et l'intervenante regrettent le temps trop court d'intervention qui n'a pas permis aux élèves de s'exprimer sur ce sujet.

C. Budget prévisionnel

La demande de subvention auprès de l'Ape sera adressée à l'APE début novembre.

En ce qui concerne les dépenses de l'école liées aux différents projets.

- Cinéma (3 représentations pour 5 classes) : 642€ environ de bus, 1008€ pour les places (3€ x 112 x 3, demande de subvention auprès de l'APE)
- Sortie de fin d'année pour l'école maternelle en recherche
- Semaine Olympique : recherche d'un club sportif pour intervention (courant novembre)
- Fresque : EDD et arts : recherche d'un intervenant auprès de la CPD Arts Mme FERJOU
- USEP : 1500,40€ (financé par la coopérative, demande de subvention auprès de l'APE)
- Les incorruptibles : 592€ (financé par la coopérative, demande de subvention auprès de l'APE)

V. Gestion de la crise COVID.

Le premier protocole sanitaire en vigueur datait du 26 août 2020. Il était en ligne sur le site de l'école depuis début septembre : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/mougon-ecoles/spip.php?article950>

Pendant les vacances d'octobre, un nouveau protocole est en vigueur, plus restrictif avec notamment le port du masque à partir du CP. Le port du masque est plutôt bien porté par les élèves. Toutefois, cela reste plus difficile sur les temps de récréation.

Le nouveau protocole est disponible sur le site de l'école.

<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/mougon-ecoles/spip.php?article978>

Si les classes ou l'école sont fermées : la classe se fera en distanciel : sur le site de l'école, le mail des classes pour communiquer avec toutes les familles. La classe de CE2/CM1 utilisera Classroom.

VI. Le PIAL MELLE 1 : Présentation du pôle inclusif d'accompagnement localisé

L'objectif du PIAL est de proposer un accompagnement au plus près des besoins de l'élève ayant une notification d'accompagnement mutualisé (minimum 8h) ou individuel, d'apporter plus de réactivité et de flexibilité, une professionnalisation des accompagnants (AESH: Accompagnant des Elèves en Situation d'Handicap) et une reconnaissance professionnelle.

Dans le département, 32 PIAL sont présents. L'école Jean Migault fait partie du PIAL MELLE 1.

Le PIAL s'organise autour de trois entités : les Co-pilotes Mme LAMBIN (IEN) et Mme AUDE (principale du collège de Celles), le coordonnateur pédagogique M. GUYONNEAU (directeur de Celles), le coordonnateur AESH Mme BISSERIER.

VII. Le Cadre de Vie : les enseignants, le personnel, point sur les effectifs, travaux demandés à la mairie

A. Les enseignants

La directrice Mme PRINTEMPS a rappelé le nom des quatorze enseignants présents à l'école : M. BARBAREAU (avec Mme TOUSSAINT, CM2), Mme BARAND (CM1), Mme DENIS (avec Mme TOUSSAINT, CE2/CM1), M. GALLARD (CE2), Mme PRINTEMPS (directrice, CE1 avec Mme BLEYAERT-ROULLET), Mme BIGARD (CP), Mme MURZEAU (avec Mme TOUSSAINT, GS/CP), Mme VIRY-TROGER (avec Mme COUTHOUIS, MS/GS), Mme FOURNIER (PS/MS), M. DUBUISSON (TPS/PS), M. MAILLET (enseignant rattaché à l'école).

B. Le personnel

A l'école « maternelle », quatre ATSEM aident les enseignants : Mme Véronique LOGERAI-SHERMAN (classe de -3ans/PS), Mme Christine TABUTAUD (classe de PS/MS), Mme Sandra TURRA (classe de MS/GS1) et Mme Nathalie CHAUVET (classe de MS/GS2).

A l'école « élémentaire », Mme Marielle MESMIN aide les enseignants dans l'utilisation des ordinateurs par les élèves et assure la gestion de la BCD.

Quatre AESH (Mmes Marine BEYER, Marie-Noëlle BESLY, Sophie ALLARD, Cynthia ECORCE) interviennent à l'école auprès de quatre enfants ayant une reconnaissance de handicap.

C. Point sur les effectifs

A la date du 3 novembre 2020, la directrice a présenté les effectifs de l'école : 110 élèves sur le site « maternelle » et 118 élèves sur le site « élémentaire », pour un total de 228 élèves répartis comme suit :

- TPS / PS : 22
- PS / MS : 21
- MS / GS : 22
- GS / CP : 23
- CP : 22
- CE1 : 26
- CE2 : 21
- CE2 / CM1 : 21
- CM1 : 24
- CM2 : 26

Depuis septembre, il y a eu trois radiations (2 familles) et deux inscriptions.

D. Les travaux demandés à la mairie

La directrice a ensuite énuméré les travaux demandés auprès de la mairie pour l'école élémentaire :

- Nettoyage régulier de la cour et des gouttières avec l'automne (les mercredis après-midi).
- Classe 6 de M. GALLARD : Store côté cour principale. Fenêtres côté cour plateau n'ouvrent pas en grand.
- Classe 1 de Mme DENIS : Tendre un fil dans la classe : il y a déjà un crochet, il manque le 2^{ème}. Accrocher une planche au fond de la classe, au-dessus du radiateur pour que les élèves travaillent debout
- Visiophone et sonnette sur le portail d'entrée.

La directrice a ensuite énuméré les travaux demandés auprès de la mairie pour l'école maternelle :

- Classe 5 de Mme VIRY-TROGER : Meuble de rangement (à tiroir).
- Classe 4 de Mme MURZEAU : Câble Ethernet plus long. Câble du vidéoprojecteur qui traîne.
- Classe 3 de M. DUBUISSON : Mettre du gravier devant l'entrée extérieure. Réaliser le chemin de cantine à la classe. Réparation ou changement des stores de la porte. Moustiquaire aux fenêtres.
- Classe 2 de Mme FOURNIER : Moustiquaire aux fenêtres. Trace d'humidité au plafond (vérifier les gouttières). Coller de la tapisserie en bas du tableau blanc et de chaque côté de la porte de la sortie extérieure.
- Classe 1 de Mme BIGARD : Mettre un cache pour le fil du vidéoprojecteur.
- Visiophone.
- Vérifier les plafonds car fuite, beaucoup de guêpes à l'intérieur des classes.
- Sortie du hall : Petit nid de guêpes.
- Grand portail : Entrée et sortie des élèves. Portail ouvert tous les jours qui est très difficile à fermer.
- APC / TAP : Les enseignants demandent à avoir la possibilité de garder leur classe une fois par semaine dès 15h45 pour pouvoir rencontrer les parents, ou faire APC dans leur classe. Les enseignants demandent à ce que le ménage puisse être commencé à d'autres endroits si réunion avec les parents.

Suite à ces demandes, M. MALATESTA a dit qu'il allait se renseigner pour le canapé et le meuble tiroir.

M. HURTAUD, parent élu, est intervenu sur la demande de visiophone, en affirmant que la loi rendait obligatoire la mise en place des visiophones. M. MALATESTA a rappelé le coût important pour l'installation de ces systèmes et de la politique d'harmonisation auprès de toutes les écoles.

La directrice a ensuite énuméré les demandes liées à l'informatique :

- La dotation a été votée pour cette année. Quand les vidéoprojecteurs seront-ils installés en maternelle ?
- Y aura-t-il un plan triennal ?
- AIPC : L'année dernière, une visite et un bilan a été fait par AIPC sur les 2 sites et nous n'avons eu aucun retour.
- Classe 1 CP en maternelle : redresser l'image du vidéoprojecteur et recadrer l'image au centre du tableau.
- Classe 2 CM2 en élémentaire : changer l'ampoule du vidéoprojecteur (plus d'un an que la demande a été faite).

Le budget a été voté tardivement. Une réunion avec la conseillère pédagogique de circonscription pour l'informatique, la mairie et les directeurs des écoles d'Aigondigné a eu lieu début novembre. La mairie veut engager ce budget avant la fin de l'année. L'école maternelle se verra dotée de trois vidéoprojecteurs interactifs.

La directrice a ensuite fait un point sur le photocopieur :

- Pourquoi a-t-il été changé alors qu'il fonctionnait ? Les enseignants ont l'impression que les impressions sont de moins bonne qualité.
- Pourquoi y a-t-il un quota ?
- Arguments pour lever ce quota ou augmenter le nombre de photocopies :
 - -Cahier de vie en maternelle pour expliquer les apprentissages réalisés en maternelle (en couleur c'est beaucoup plus agréable).
 - -Coût économisé sur l'achat des manuels scolaires (usure rapide notamment des manuels de lecture).
 - -Choix pédagogique de l'enseignant de créer son propre support.
 - -Cela permet de différencier le travail (format plus grand, couleur pour certains élèves important...)
 - -Mauvaise qualité de l'écran donc besoin d'un support papier.
 - -Direction : le quota est compté dedans (mot aux parents, tableau de suivis, dossier par élève...)
- Constat : nous faisons attention, nous diminuons l'écriture pour tous nos supports afin de limiter les coûts au risque d'un manque de lisibilité pour les élèves ou les parents.

Les enseignants sont intervenus à plusieurs reprises pour demander un meilleur suivi de notre service informatique et la maintenance du matériel déjà existant. Les enseignants ont protesté contre le quota du nombre de photocopies qui est un frein à l'exercice de leur métier et de leur pédagogie. Ils ont demandé à connaître le relevé du nombre de photocopies effectuées par l'école de Mougou les années précédentes.

Un parent élu se demande si ce quota ne va pas être négatif pour les élèves (notamment les photocopies couleurs qui doivent diminuer radicalement).

En ce qui concerne l'utilisation de la photocopieuse par les TAP : un code devrait être installé sur le photocopieur pour avoir deux comptes bien distincts.

VIII. Sécurité : exercices incendie et PPMS

A. Les exercices « évacuation incendie »

Le premier exercice pour l'école élémentaire a eu lieu le lundi 7 septembre à 10h15 : le temps d'évacuation avant appel était de 59 secondes et après appel de 2min25. L'évacuation s'est déroulée dans le calme et l'ordre.

Le premier exercice s'est déroulé le mardi 8 septembre à 10h20 pour l'école maternelle : Les premiers groupes ont évacué le bâtiment en 2min54. Dans le préfabriqué des 2 classes, la sonnerie ne s'est pas déclenchée. La directrice Mme PRINTEMPS ne les voyant pas arriver, a déclenché manuellement l'alarme à 3min53. Les classes doivent contourner les bâtiments pour se rendre dans la cour de l'école. L'évacuation s'est déroulée dans le calme et l'ordre. Le temps après appel était de 6min04.

B. Les exercices PPMS

Le premier exercice PPMS attentat / intrusion pour l'école élémentaire a eu lieu le 12 octobre 2020 : le scénario choisi était le confinement. Celui de la maternelle s'est passé le 13 octobre 2020 avec le même scénario.

Le bilan de ces exercices : les élèves de maternelle et d'élémentaire étaient silencieux, peu d'élèves étaient visibles, toutes les classes étaient verrouillées et éteintes.

IX. La vie scolaire : TAP, Restaurant Scolaire, Organisation des APC, Relations parents enseignants

A. TAP

Les TAP sont organisés par la Municipalité, de 15h45 à 16h30, le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi. Pendant les TAP, les enfants sont donc sous la responsabilité de la Municipalité. Cette année encore, aucune participation financière n'est demandée aux familles.

- *Organisation des TAP à l'école « maternelle »*

Les enfants de l'école « maternelle » sont répartis par âge, en 4 groupes : -3ans/PS, MS, GS et CP. 10 animateurs assurent chaque jour, les animations. Les activités sont : relaxation, expression corporelle, lecture d'albums, arts plastiques, jeux de société, ateliers « sport », « jeux de construction ». Chaque duo/trio d'animateurs prend en charge un groupe pendant une semaine.

- *Organisation des TAP à l'école « élémentaire »*

Les enfants de l'école « élémentaire » sont répartis par âge, en 9 groupes (de 13 maximum). Ils restent pendant 3 semaines avec le même animateur ou duo d'animateurs. Les activités sont diverses : lecture d'albums, activités sportives, activités manuelles, initiation au jardinage, arts décoratifs, autour des animaux, jeux de théâtre/relaxation, art thérapie, cinéma, apprendre à dessiner, jeux de société...

B. Restaurant scolaire

Il y a deux cantines (une sur chaque site) et la restauration est assurée par CONVIVIO. Les menus sont présentés sur le site de l'école et affichés à l'entrée des classes de maternelle.

C. Organisation des APC

Les séances d'APC se découperont en 4 périodes de 6 semaines, dédiés aux élèves en difficultés :

1/ 28/09 au 20/11

2/ 23/11 au 22/01 pas la dernière semaine avant les vacances de Noël

3/ 25/01 au 19/03

4/ 22/03 au 14/05

M. BARBAREAU, Mme DENIS, Mme MURZEAU, professeurs des écoles formateurs et Mme PRINTEMPS, directrice sont déchargés complètement des APC. Mme TOUSSAINT fera les APC pour les CM2 en période 2, 3 et 4, pour les GS/CP en période 1 et 4, pour les CE2/CM1 en période 2, 3 et 4. Mme BLEYAERT-ROULLET pour les CE1 pour la période 1, 2, 3 et Mme COUTHOUIS en période 4.

La directrice a ensuite présenté le tableau ci-dessous présentant la prise en charge des élèves en APC :

Classes	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
TPS PS M.DUBUISSON		15h45 à 16h30 P1 / 2 / 3 / 4	15h45 à 16h30 P1 / 2 / 3 / 4	
PS MS Mme FOURNIER	15h45 à 16h30 P1 / 2 / 3 /		15h45 à 16h30 P1 / 2 / 3 / 4	
MS GS Mme VIRY-TROGER	15h45 à 16h30 P4	15h45 à 16h30 P1 / 2 / 3 / 4	15h45 à 16h30 P3	
MS GS Mme COUTHOUIS				15h45 à 16h30 P2 / 3
GS CP Mme TOUSSAINT			15h45 à 16h30 P1 / 4	
CP Mme BIGARD	15h45 à 16h30 P1 / 2 / 3 / 4			15h45 à 16h30 P1 / 2 / 3 / 4
CE1 Mme BLEYAERT-ROULLET	15h45 à 16h30 P1 / 2 / 3			
CE1 Mme COUTHOUIS				15h45 à 16h30 P4
CE2 M. GALLARD		15h45 à 16h30 P1 / 2 / 3 / 4	15h45 à 16h30 P1 / 2 / 3 / 4	
CE2/CM1 Mme TOUSSAINT	15h45 à 16h30 P2 / 3 / 4			
CM1 Mme BARAND	15h45 à 16h30 P1 / 2 / 3 / 4		15h45 à 16h30 P1 / 2 / 3 / 4	
CM2 Mme TOUSSAINT		15h45 à 16h30 P 2 / 3 / 4		

D. Relations parents enseignants

Deux réunions d'informations de début d'année ont eu lieu sur les deux sites, suivies d'une réunion de classe par chaque enseignant.

Deux réunions individuelles seront proposées aux parents en maternelle et en élémentaire.

E. Carapatte

Une ligne Carapatte est ouverte sur Mougou tous les jours. Les enfants qui prennent « Carapatte » portent tous un gilet « jaune ». A l'école « maternelle », ils attendent les accompagnateurs dans la salle de motricité et à l'école « élémentaire », ils se regroupent sous le préau. M. MALATESTA est en cours de rédaction d'un protocole sanitaire pour le service Carapatte.

X. Divers : élections des délégués élèves, remerciements APE et mairie

A. Elections des délégués élèves

Les élections se sont déroulées avant les vacances d'octobre et la directrice a rencontré les délégués lundi 2 novembre à 15 h00 :

- CE1 : Louis SAMSON et Lisa DELAVENT
- CE2 : Enzo DAMPURE et Mia CARRE
- CE2 / CM1 : Eden BENAY-LUCIANI et Joan ROBERT
- CM1 : Clémence BOUCHET et Maxence BERTRAND
- CM2 : Célyan AUDE et Hugo HURTAUD

Les délégués ont fait remonter les préoccupations et les demandes de leurs camarades : d'autres actions « Nettoyons la Nature », sonnerie automatique à la place de la cloche, résoudre les pannes de WIFI, avoir une autre structure de jeu sur le plateau, petit préau sur la cour plateau, résoudre les problèmes de vidéoprojecteurs, proposer des découvertes de métiers, des remarques sur les repas, des jeux pour la cour (trampoline, paniers de basket, balançoire, tracer un terrain de foot dans la cour principale.

B. Conseils d'école

Les deux prochains conseils d'école se dérouleront le mardi 16 mars 2020 à 18h30 et le mardi 15 juin 2020 à 18h30.

C. Conseil Municipal des Jeunes

Les élèves élus (deux filles et deux garçons pour Mougou) sont des élèves de CM1 des écoles de la commune. Les électeurs sont les élèves de CM1 et CM2 de toutes les écoles de la commune. Ce sera l'occasion pour les jeunes de la commune d'avoir un droit, celui de participer à la vie démocratique, d'aider à construire des projets bénéfiques pour les jeunes de la commune.

Mme BARAND a fait remonter que les CM1 avaient été très impliqués dans ce projet notamment avec la campagne électorale. M. MALATESTA a remercié les enseignants pour leur participation.

D. Questions des parents élus

Les parents avaient fait remonter plusieurs questions pour lesquelles la plupart ont obtenu une réponse :

- Goûter : les enfants ont faim en rentrant à la maison : Est-ce possible de compléter les restes du déjeuner par des achats ? Des menus sont-ils établis ? Si oui, peuvent-ils être transmis aux parents ? **Le goûter est complété par des achats. Les menus pourraient être transmis.**
- Sécurité école maternelle : les 3 entrées ne sont pas verrouillées, la porte de gauche est souvent ouverte. Est-ce possible d'améliorer la sécurité à l'école maternelle ? **La mairie a bien conscience de ces difficultés, tout cela à un coût.**
- Protocole Covid à l'école maternelle : les parents attendent en dehors de la cour au lieu de l'entrée du bâtiment. **Le protocole est sur le site de l'école. Les parents ne peuvent pas entrer dans l'enceinte de l'école.**
- Bac à sable : Est-il possible d'améliorer les conditions sanitaires du bac à sable ? **Le sable devrait être changé tous les ans.**
- TAP : Pouvez-vous s'il vous plaît rappeler l'organisation des TAP (nombre d'enfants par groupe, quelle salle ?...) notamment à l'école maternelle ? **Le point sur les TAP a permis de répondre à la question en amont.**

E. Remerciements parents, APE et mairie

L'équipe enseignante remercie les parents accompagnateurs pour les sorties kayak et randonnée, l'APE pour leur investissement et l'intervention sur le sommeil, la mairie d'AIGONDIGNE pour l'installation des classes fin août et pour la dotation concernant l'informatique (pôle maternelle).

Le conseil d'école s'est terminé à 21h10.

Secrétaire de séance : Mme PRINTEMPS